



ABRIÈS INFO

N° 36 Décembre 2016 Magazine semestriel d'information de la municipalité d'Abriès



Le mot du Maire

Bonjour à tous,
L'été 2016 a été particulièrement chaud et ensoleillé : Les anciens du village n'ont pas le souvenir d'un été aussi sec et aussi chaud. Sur le plan touristique, si le mois de juillet a été plutôt calme, le mois d'août et la fin de saison ont permis d'atteindre une bonne fréquentation d'ensemble.
Par ailleurs, ce bel été nous a permis d'avancer rapidement sur divers sujets :

- Deuxième tranche des travaux d'enfouissement des réseaux secs au Roux (ERDF, Orange éclairage public) : terminée en octobre 2016.
- Réfection par le Conseil Départemental d'une partie de la route du Roux au niveau du hameau de la Gasque.
- Transformation d'un logement de l'école en cantine scolaire : mise en service à la rentrée de la Toussaint 2016.
- Continuation des travaux de fibre dans la combe du Queyras avec un objectif de mise en service en 2017.
- Préparation de l'arrivée de la 4G mobile Orange dans le village : Date prévisionnelle : Décembre 2016.
- Enquête publique en novembre pour la révision du PPR (Plan de Protection contre les Risques Naturels) : Arrêté Préfectoral prévu en 2017.
- Lancement de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme): Arrêté Municipal prévu en 2017.
- Débroussaillage et coupes le long des torrents du Guil et du Malrif afin de limiter les embâcles en cas d'inondation : Compétence Communauté de Communes.
- Travaux d'amélioration du réseau d'eau potable : Mise en place de ventouses et de nouvelles vanes de sectionnement, automatisation des compteurs des réservoirs du Roux et d'Abriès, changement de bornes d'incendie.
- Mise en place d'une aire d'embarquement pour les sports en eau vive à Saint Laurent.
- Réalisation de coupes de bois d'œuvre dans la forêt de Marassan, qui est un des plus beaux mélézins d'Europe.
- Transfert des décharges de déchets verts à la déchèterie d'Aiguilles.
- Et bien sûr les 25 ans de Musi'Queyras qui ont particulièrement animé le village en juillet.



Enfin, vous n'êtes pas sans ignorer qu'une famille de réfugiés syriens originaires d'Alep est maintenant hébergée au HLM du Roux. Cette famille a passé deux ans dans un camp en Turquie avant d'être autorisée par le gouvernement français à rejoindre la France avec le statut de réfugié politique. Un collectif d'habitants d'Abriès et du Queyras s'occupe activement de faciliter leur intégration dans notre communauté : apprentissage du français, aide dans les formalités administratives, aide en nature et en numéraire, accompagnement social, etc...

Le village se prépare maintenant pour un nouvel hiver qui sera, comme chaque année, une surprise. Nous voulons à la fois beaucoup de neige (mais pas trop en même temps.....), du froid pour la conserver et du soleil pour bien en profiter : nous ne sommes pas très faciles à satisfaire !

Il faut néanmoins espérer que nous n'aurons pas à sortir les VTT comme pour Noël dernier: Les stations de ski du Queyras ne survivraient pas longtemps à de tels caprices météorologiques et le Queyras a besoin de ses deux saisons d'hiver et d'été pour assurer l'avenir de son territoire.

Pour les fêtes de fin d'année, l'association Anim'Abriès s'est investie pleinement dans une nouvelle décoration que vous pourrez découvrir dans tout le village.

Je vous souhaite à tous, habitants permanents, résidents secondaires, touristes et autres amateurs de notre beau Queyras, de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2017.

Pour bien commencer l'année 2017, je vous invite au nom du Conseil Municipal à partager la traditionnelle galette des rois le dimanche 08 janvier 2017 à 16h00 à la Salle des Fêtes.

Jacques BONNARDEL

Mise à disposition de broyat de bois.

La Communauté de Communes du Queyras a fait broyer les déchets verts récupérés à la déchèterie d'Aiguilles depuis le printemps 2016.

Ce broyat est mis gratuitement à disposition des communes et des particuliers qui désirent réaliser du paillage (espaces verts, potagers, etc.), ajouter de la matière sèche à leur composteur ou pour toute autre utilisation (pourvu, bien sûr, qu'il ne se retrouve pas dans les Moloks !).

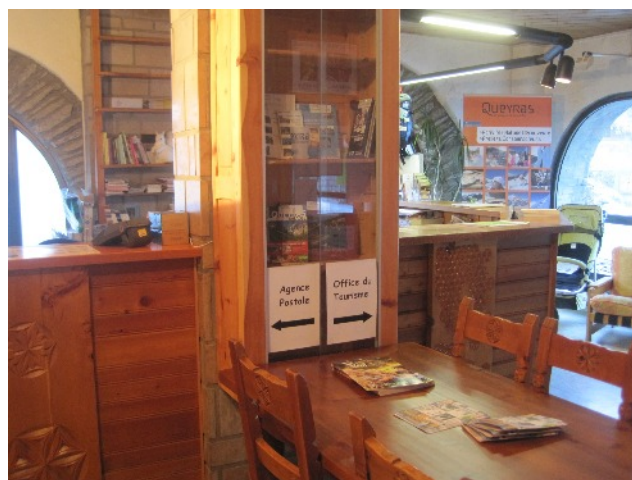


Merlon de protection du Caravaneige Sabatier

La famille Sabatier a fait réaliser par l'entreprise Bucci un merlon de protection pour le Caravaneige. Ce merlon, construit selon les préconisations du Service de l'Etat RTM « Restauration des Terrains de Montagne », a pour but de protéger le caravaneige contre les boues torrentielles provenant du torrent de La Garcine. Ces boues torrentielles, même de fréquence limitée, sont un risque identifié par le RTM en cas d'orage localisé et continu sur le bassin versant de Gilly.



Site officiel de la Commune d'Abriès.
Consultez les documents officiels : Délibérations du Conseil Municipal, PLU, etc...
Découvrez la collection d'Abriès-Info
Découvrez les informations pratiques de tout le village
Découvrez les liens vers les autres organismes queyrassins, les webcam, la météo,
Contactez la Mairie
Visiter le site <http://mairie.abries.free.fr>



La mutualisation de l'agence postale et du bureau d'accueil de l'office du tourisme

Le 28 octobre, l'agence postale a déménagé dans l'enceinte de l'office du tourisme, le temps de la saison hivernale. En effet, des travaux d'accessibilité seront entrepris dès le printemps prochain. Chantal, Martine ou Joëlle, à tour de rôle, vous accueilleront désormais pour toutes opérations postales et informations touristiques. Les horaires d'ouverture ont un peu changé :

En basse saison :

- de 14h30 à 18h00 du lundi au vendredi pour les deux services.

En haute saison :

- l'accueil touristique de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 du lundi au dimanche,

- l'accueil postal de 14h30 à 18h00 du lundi au vendredi et le samedi matin de 9h00 à 12h00.

A la demande de Monsieur le Maire, nous travaillons et réfléchissons à une amplitude d'ouverture plus grande pour l'agence postale, en haute saison. Pour cet hiver, nous testons les horaires ci-dessus et nous nous adapterons à la fréquentation des usagers pour la haute saison estivale prochaine.

Martine GROPELLIER

Informations communales
Soyez informés en temps réel des événements du village en fournissant votre adresse internet à la Mairie : S'adresser à Nathalie :
mairie.abries@wanadoo.fr

Mairie d'Abriès
Le Bourg - 05460 ABRIES
Tél. 04 92 46 71 03
Fax 04 92 46 83 70

Programme réalisé et mission achevée !

En 2014, j'ai été élu à la présidence de l'office du tourisme du Queyras avec un programme complet de réformes à appliquer pour développer, pérenniser et dynamiser cet outil essentiel à notre territoire.

Dès mon arrivée dans la structure, j'ai « remercié » la directrice en place et dû exercer ses fonctions de direction en plus de ma présidence dans un contexte très dur pendant 6 mois avant que je nomme un nouveau directeur.

Avec l'arrivée de Pierre Kovacic en janvier 2015, les choses ont évolué positivement et je l'ai chargé de mettre en place rapidement mon programme.

À savoir quelques grandes lignes

- 1) Réintégration immédiate de tous les socio-professionnels du territoire à l'OT Queyras exclus de manière « cavalière et expéditive »
- 2) Participation financière basée sur la capacité de chaque type d'hébergement sous la forme d'un guide de partenariat unique.
- 3) Budget revu et corrigé afin de dégager une marge plus importante pour la promotion (réduction du train de vie de la structure, non remplacement des départs en retraite et des congés maternités...etc).
- 4) Véritable concertation entre tous les socio-professionnels et l'OT Queyras organisée régulièrement afin d'évaluer les attentes et besoins de chacun pour une bonne commercialisation de l'offre touristique du Queyras (ateliers avec les représentants des différents types d'hébergement) avec la participation des décideurs locaux, régionaux et nationaux (travail sur différents thèmes exemple : que viennent acheter chez nous nos visiteurs).
- 5) Accompagnement des socio-professionnels vers les outils de place de marchés.
- 6) Remise en « forme » de notre centrale de réservation (nous avons doté la centrale de nouveaux outils ; Xotelia, widgets)etc...
- 7) Formation du personnel : Chacune des hôtesses à obtenu un entretien personnalisé et toutes les fiches de poste ont été actualisées, (les hôtesses d'accueil sont devenues des conseillères en séjour), celles-ci bénéficient de formations linguistiques et de maîtrise des bases de données Apidae (ex-Sitra).

8) Le rapprochement entre le parc et l'OTQ sur le principe de tourisme durable, équitable et citoyen permet la conception et la commercialisation de nouveaux produits et packages tout compris (visites culturelles, patrimoniales, découvertes de la flore et de la faune etc...).

9) Refonte du site Internet afin d'assurer une visibilité efficace pour tous ainsi que de toutes les fiches des hébergements (il était impensable de continuer à présenter l'offre sans indiquer les tarifs !).

10) Réorganisation des services accueil téléphonique et prospects afin de « garder le client » et de ne plus lui imposer un autre village si celui-ci demande un lieu précis. (Basculement vers un groupement de socio-professionnels si aucune offre disponible).

Je pourrai continuer cette liste et vous parler de la mutualisation avec la poste réalisée avec la Com-Com, des partenariats réalisés avec différents organismes sur l'évènementiel, de la montée en puissance de notre centrale de réservation dotée d'outils numériques nouveaux qui est devenue la 2eme centrale d'office du tourisme du département et qui s'autofinance désormais.

Je voudrais remercier les élus communautaires, les maires du Queyras et les membres du bureau de mon comité directeur pour leurs soutiens et leurs encouragements, mais je voudrais surtout remercier tous le personnel de l'Office du tourisme du Queyras qui a accepté de « jouer le jeu » et m'a permis de mettre en œuvre totalement mon programme.

Mon successeur à la tête du nouvel office du tourisme Queyras-Guillestrois trouvera une structure modernisée, une équipe motivée et compétente, des finances saines et équilibrés.

Bon vent au nouvel Office du tourisme Queyras-Guillestrois !

Philippe DI MARCO

**Diffusion d'Abriès-Info
Soyons économes et modernes !
La diffusion par Internet remplace les envois postaux.
Des exemplaires papier seront déposés dans les boîtes aux lettres du village.
Des exemplaires papier seront disponibles en Mairie.**

Fusion des Communautés de Communes du Queyras et du Guillestrois

Etude pour la création d'une commune nouvelle « Queyras »

La fusion des Communautés de Communes de Queyras et du Guillestrois, imposée par l'Etat, sera officielle au 1^{er} janvier 2017. Cette nouvelle intercommunalité comprendra 16 communes: les 8 communes du Queyras et les 8 communes du Guillestrois: Guillestre, Vars, Risoul, Montdauphin, Eyglies, Réotier, Saint Clément et Saint Crépin pour une population totale d'environ 8300 habitants.

Les 16 communes ont travaillé pendant toute l'année 2016 afin que cette fusion obligatoire soit réalisée au mieux des intérêts de tous : Le Guillestrois et le Queyras ont appris à mieux se connaître et à s'apprécier. L'exercice a été difficile, car les deux structures d'intercommunalité étaient très différentes: D'un côté, les 8 communes du Queyras qui partagent des intérêts communs et historiques de station-villages de montagne, de l'autre côté une ville (Guillestre) des grandes stations indépendantes (Vars et Risoul), et des villages de fond de vallée.

Des solutions ont été trouvées pour assurer la pérennité des compétences : Par exemple :

- Navettes intervillages : La compétence est reprise par les communes qui recevront une attribution de compensation de la nouvelle intercommunalité.
- Office du Tourisme : La ville de Guillestre fusionne avec l'Office du Queyras (structure EPIC) alors que Vars et Risoul gardent des offices autonomes en tant que stations classées.
- Traitement des déchets: Fusion totale des deux structures et harmonisation des redevances.
- Traitement des eaux usées : Fusion totale des deux structures et harmonisation des redevances.
- Eau potable : Transfert des compétences actuelles (qui sont communales) à la nouvelle intercommunalité en 2020 (avec possibilité de transfert anticipé en 2018).
- Etc....

Au niveau fiscal, la nouvelle intercommunalité a opté pour la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) qui est financièrement plus intéressante mais qui entraîne la perception de la CFE (ancienne taxe professionnelle) par la nouvelle intercommunalité et non plus par les communes : Des attributions de compensation seront versées aux communes.

Enfin, la nouvelle intercommunalité pourra lisser sur 12 ans l'harmonisation des taxes (TH, TF,...) et des redevances.

Le dernier Conseil Communautaire de l'Escarton du Queyras se tiendra le 15 décembre à Arvieux :

Il est rappelé que le public peut assister aux Conseils et vous êtes tous les bienvenus pour ce dernier Conseil un peu nostalgique.

.../...

Le premier Conseil Communautaire Guillestrois-Queyras se tiendra le 05 janvier 2017 à Guillestre : Le nombre de Conseillers par commune est calculé d'après le nombre d'habitants de chaque commune : Le Queyras sera donc minoritaire dans le nouveau Conseil avec 10 conseillers soit un tiers de Conseillers (2 conseillers pour Aiguilles et Arvieux, villages les plus peuplés et 1 conseiller pour chacune des 6 autres communes). Nous devons donc être solidaires car l'un des actes forts de ce premier Conseil sera de désigner le président, les vice-présidents et les délégations : ces votes seront importants car ils vont décider de la place du Queyras dans l'organisation de la nouvelle Communauté de Communes.

Cette fusion imposée et la position minoritaire du Queyras dans la nouvelle intercommunalité a incité les Communes du Queyras à réfléchir sur l'organisation administrative future de la vallée: Pour toutes les Communes, l'unité géographique, culturelle, patrimoniale, économique et touristique du Queyras est une réalité : Une étude a donc été lancée en vue de la création d'une Commune Nouvelle « Queyras ». Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ce projet qui, évidemment, nécessite une large concertation avec la population et avec l'Etat.

Jacques BONNARDEL



La Commune d'Abriès a décidé de trouver un futur pour les Gîtes Hannibal de la Garcine, propriété communale abandonnée depuis des années.

Tous les projets sont envisageables: Si vous avez des projets ou des idées, merci de contacter la Mairie.

Projets immobiliers

La Commune de l'Île Saint Denis met en vente son centre de vacances d'Abriès.

La Mairie d'Abriès rappelle que ce centre a accueilli pendant 40 ans de nombreuses familles et enfants qui ont ainsi découvert la montagne et le Queyras, et souhaite que ce centre trouve une seconde vie.

Renseignements en Mairie

Suite au refus définitif de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de soutenir un projet alternatif, l'Association « AJD » met en vente le Centre de Val Pré Vert. Renseignements en Mairie.



Nos amis syriens

Suite à ce qui se passe dans le monde actuellement, un collectif s'est créé dans le Queyras afin d'accueillir une famille de réfugiés politiques. Après maintes démarches administratives, maintes réunions, maints efforts, le collectif a mené à bien son objectif.

Depuis le 19 août, une famille syrienne s'est installée à Abriès : Marwan le père, Marwah la mère, Ibrahim 4 ans et Mustafa 2 ans. Marwah attend une petite fille pour le début 2017. Ils sont logés dans un appartement HLM du Roux. Ibrahim est heureux d'aller à l'école du village, il s'adapte petit à petit et les enfants du village sont aux petits soins pour lui.

Des bénévoles du collectif leur donnent des cours de français, certains se chargent de leur santé, d'autres les amènent faire leurs courses ou les aident pour les démarches administratives... Marwan a une mobylette qui lui permet d'être indépendant. Il souhaite maintenant travailler pour subvenir aux besoins de sa famille.

Sur avis des habitants du Roux et du conseil municipal, les parents de Marwan, Ibrahim et Fatima, et ses 3 sœurs, Reem, Rama et Rawa ont rejoint leur famille le 8 novembre dernier. Un appartement HLM du Roux s'étant libéré courant octobre et n'ayant aucun repreneur, il leur a été attribué. La famille est aujourd'hui réunie et heureuse. Rawa va à l'école d'Abriès, Rama va au collège de Guillore, Reem est handicapée mentale et physique.

Ils sont originaires d'Alep en Syrie, une ville complètement détruite par la guerre. Ils sont venus chercher la paix en France et la tranquillité du Roux leur convient parfaitement.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Abriès !

Martine GROSELLIER

Voici quelques idées d'animations pour cet hiver sur le village d'Abriès

- 15/12 : Noël de l'école d'Abriès
- 18/12 : 18h pot d'accueil
- 19/12 : 17h30 initiation à la danse folk
- 20/12 : 17h30 film de Noël pour les enfants,
20h les mardis de la nature « le casse noix
moucheté et le pin cembro »
- 21/12 : 14h fabrication d'igloos et nivologie pour les
enfants
- 25/12 : 16h30 arrivée du Père Noël
- 26/12 : 17h30 initiation à la danse folk
- 27/12 : 20h les mardis de la nature « les vautours :
prédateurs ou fossoyeurs ? »
- 28/12 : 14h fabrication d'igloos et nivologie pour les
enfants
- 29/12 : 20h30 loto
- 31/12 : 18h descente aux flambeaux et feu d'artifice
- 08/01 : Galette des Rois de la municipalité
- 29/01 : Traversée du Queyras
- 05/02 : 18h pot d'accueil
- 06/02 : 17h30 initiation à la danse folk
- 07/02 : 20h les mardis de la nature « les bois ou les
cornes »
- 08/02 : 14h fabrication d'igloos et nivologie pour les
enfants
- 09/02 : 14h épreuve de la flèche
- 10/02 : 14h épreuve du chamois
- 12/02 : 18h pot d'accueil
- 13/02 : 17h30 initiation à la danse folk
- 14/02 : 9h à 16h sur les traces des contrebandiers
20h les mardis de la nature « comment les
animaux passent l'hiver ? »
- 15/02 : 14h fabrication d'igloos et nivologie pour les
enfants
- 16/02 : 14h épreuve de la flèche
20h30 loto
- 17/02 : 14h épreuve du chamois
- 19/02 : 18h pot d'accueil
- 20/02 : 9h à 16h sur les traces des contrebandiers
- 21/02 : 9h30 les matinales du nordic
20h les mardis de la nature « les rapaces
nocturnes »
- 22/02 : 14h fabrication d'igloos et nivologie pour les
enfants
- 23/02 : 14h épreuve de la flèche
- 24/02 : 14h épreuve du chamois
- 26/02 : 18h pot d'accueil
- 27/02 : 17h30 initiation à la danse folk
- 28/02 : 20h les mardis de la nature « parades
hivernales et naissances printanières »
- 01/03 : 14h fabrication d'igloos et nivologie pour les
enfants
- 02/03 : 14h épreuve de la flèche
- 03/03 : 14h épreuve du chamois
- 05/03 : 18h pot d'accueil



**Galette des rois le
dimanche 08 janvier
2017 à 16h00 à la Salle
des Fêtes.**



**25 Décembre : 16h30
arrivée du Père Noël**

Révision du Plan de Prévention des Risques (PPR)

La commune d'Abriès, comme beaucoup d'autres communes des Hautes-Alpes concentre 5 risques naturels majeurs : Inondations, chutes de blocs, glissement de terrain, avalanches et séisme.

A ce titre, la commune a mis en place son PPR en janvier 2007. Suite aux fortes chutes de neige de 2008, une révision a été lancée : Nous arrivons à la fin du processus de révision : L'enquête publique s'est déroulée du 25/10 au 25/11/2016 et nous attendons les conclusions du commissaire enquêteur, du service instructeur du RTM (Restauration des Terrains de Montagne) et de la préfecture.

Ce PPR sera ensuite intégré à la révision du PLU en 2017.



LA NOUVELLE CANTINE

Pauline a quitté l'appartement communal du dessus de l'école en fin d'été dernier. La Mairie en a profité pour convertir ce logement en cantine scolaire : les enfants sont ainsi sur place pour manger et puis pour jouer dans la cour de l'école en attendant le temps de classe. Plus besoin de traverser la route ! Plus besoin de s'habiller des combinaisons d'hiver ! On peut maintenant aller manger en chaussons ! Que du bonheur pour Joëlle et Pascal qui s'occupent des bambins durant le temps de midi.

Martine GROPELLIER

**Toute l'équipe municipale vous
présente ses meilleurs vœux pour
l'année 2017 et vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année.**



Encore une fois, la fine équipe d'Anim'Abriès a mis l'ambiance dans le village. Ils y ont mis du temps mais surtout du coeur. Merci à tous pour ces très jolies décorations !